

**ANNEE 2021**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 8 AVRIL 2021**

*Délibération n°*

**2021032**

Date de convocation : 02/04/2021

Date d'affichage : 14/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 19

Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 23

Vote : 23

Pour : 23 (dont 4 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

**Adopté à l'Unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-et-un, le 8 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, Place de l'Eglise à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 avril 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA, Philippe BIGOTEAU, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Arnaud PAVLOVSKY.

Mmes Valérie RECARTE, Emmanuelle DALLET, Guénaél LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS.

Absents excusés : Céline FAYS (pouvoir à M. Cédric BRESAC), M. Christian GARRIGUES (pouvoir à M. Philippe ENSALES), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER).

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE.

**O.J n°4.3 : Vote du budget primitif  
pour l'exercice 2021  
Budget annexe du cimetière**

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint aux finances

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 ;

Il est exposé le contenu du budget en résumant les orientations générales et proposant un vote du budget par chapitre, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, pour le budget annexe du cimetière.

**APRES** avoir entendu les explications données,

**APRES** en avoir délibéré,

**Le CONSEIL MUNICIPAL,**

**DECIDE** de voter le budget primitif du budget annexe du cimetière par chapitre, comme suit :

Prévisions	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	69 287,04 €	69 287,04€
Investissement	69 239,28 €	69 239,28€

**Section de Fonctionnement :**▪ Dépenses :

Chapitres	Montants	Vote
Chap. 042	69 239,28 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 65	47,76 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

▪ Recettes :

Chapitres	Montants	Vote
Chap.002	2 982,04 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 70	66 300,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 75	5,00 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

**Section d'investissement :**▪ Dépenses :

Chapitres	Montants	vote
Chap. 16	69 239,28 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

▪ Recettes :

Chapitres	Montants	vote
Chap. 040	69 239,28 €	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

➤ *Tous les chapitres ont été adoptés à l'unanimité des voix.*

Fait à Bassussarry, le 8 avril 2021,

Le Maire,  
**Michel LAHORGUE**

